

Mode d'emploi

Les Critères de qualité du Réseau d'écoles21 comprennent 25 modules :

- Le **module de base** sert de porte d'entrée dans les critères de qualité.
- Les 24 modules thématiques permettent une approche plus approfondie.

Les modules thématiques couvrent les quatre domaines suivants :

A Principes d'action (6 modules)

B Organisation (2 modules)

C Education en vue d'un développement durable (8 modules)

D Promotion de la santé (8 modules)

Recommandation du Réseau d'écoles21

Nous recommandons à toutes les écoles de commencer par le **module de base** lorsqu'elles utilisent l'instrument pour la première fois. Deux ou trois autres modules peuvent être sélectionnés pour une étude plus approfondie.

Pour les écoles qui rentrent dans le Réseau ou qui refont un état des lieux chaque 3 ans, les Critères de qualité sont un instrument précieux. Les objectifs, indicateurs et mesures nommés dans la convention peuvent être revus et actualisés.

Chaque école choisit le ou les modules thématiques selon ses propres priorités. Plusieurs points de départ sont possibles, tel qu'un axe thématique spécifique, un besoin d'action urgent ou la perspective de progrès rapides et tangibles.

Chaque module consiste en une liste de maximum dix indicateurs qui répondent à la question : À quoi reconnaissons-nous que ce critère est rempli ?

Pour chaque indicateur sont proposés un état des lieux de sa mise en œuvre actuelle dans l'école (1 = jamais, 4 = presque toujours) et une priorisation pour son traitement futur (1 = faible, 4 = très haute). La liste d'indicateurs ne doit pas être comprise comme une liste de contrôle à parcourir de bout en bout. Au contraire : elle permet de fixer des priorités.

Recommandation du Réseau d'écoles21

Nous recommandons aux écoles qui utilisent les Critères de qualité de viser comme but le niveau 3, soit « souvent ».

Les indicateurs des 16 modules pour **l'éducation en vue d'un développement durable (C)** et pour **la promotion de la santé (D)** se répartissent selon deux axes : « Enseigner, apprendre et accompagner. » et « L'école comme espace d'apprentissage, de travail et de vie ».

A la fin de chaque module sont proposés des liens avec d'autres modules ou informations vers des pages thématiques du Réseau : www.reseau-ecoles21.ch.

Précisions

Le **module de base** contient une sélection d'indicateurs tirés des **Principes d'action (A)** et d' **Organisation (B)**. Par exemple, la mention « **7A.1.1** » fait référence au premier indicateur du module A « **Participation** ».

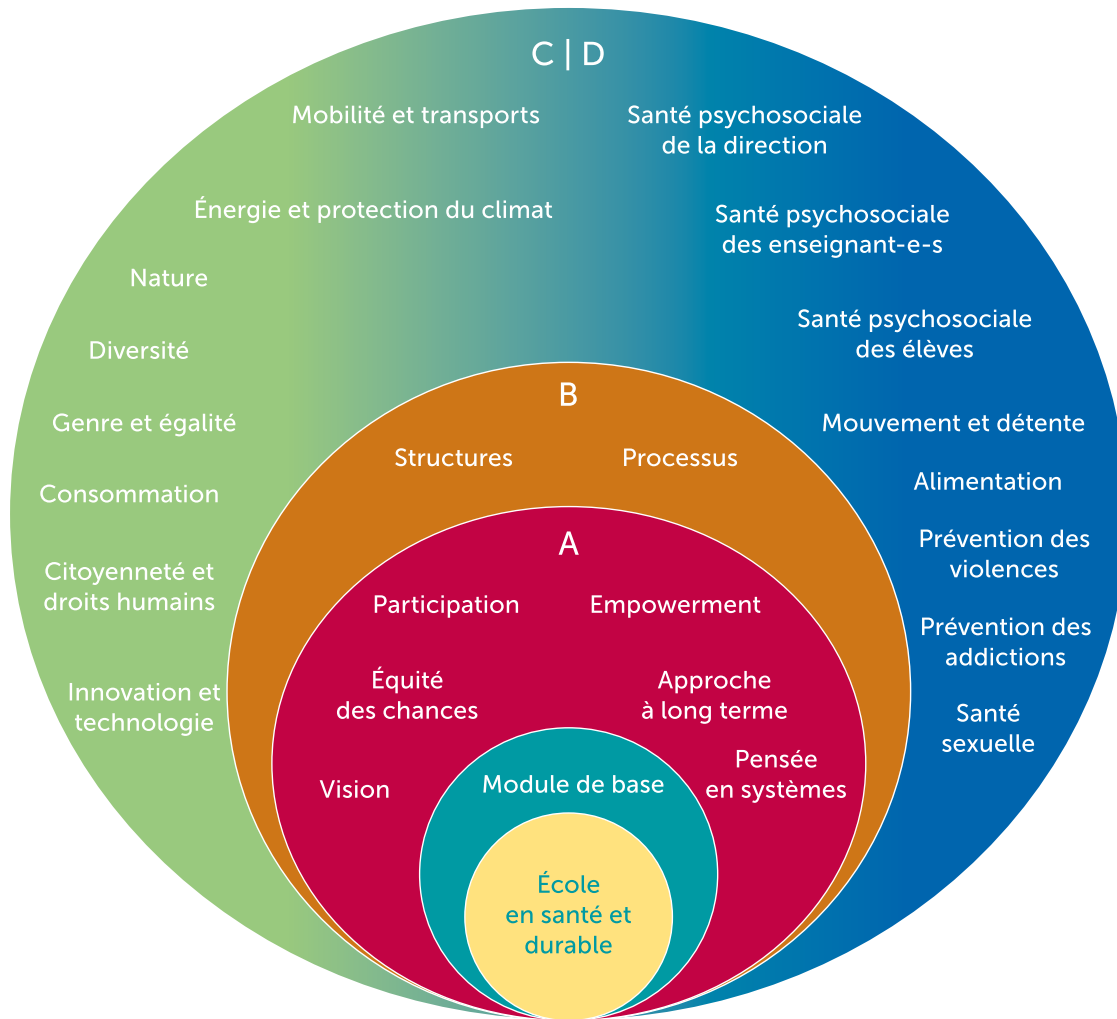
L'expression « école en santé et durable » utilisée dans tous les modules peut être remplacée par « école en santé » pour une école ayant le profil « Nous sommes en route vers une école en santé ».

Remarque

Par « parents », nous entendons tou-te-s les tuteurs/-trices légaux/-ales et personnes responsables de l'éducation. Le seul terme « parents » est utilisé par souci de simplicité, mais il doit être compris dans un sens large.



Table des matières



Module de base	5
A Principes d'action	
A.1 Participation	7
A.2 Empowerment	8
A.3 Équité des chances	9
A.4 Approche à long terme	10
A.5 Vision	11
A.6 Pensée en systèmes	12
B Organisation	
B.1 Structures	13
B.2 Processus de développement de l'école	14
C Éducation en vue d'un développement durable	
C.1 Mobilité et transports	16
C.2 Énergie et protection du climat	18
C.3 Nature	20
C.4 Diversité	22
C.5 Genre et égalité	24
C.6 Consommation	26
C.7 Citoyenneté et droits humains	28
C.8 Innovation et technologie	30
D Promotion de la santé	
D.1 Santé psychosociale de la direction	32
D.2 Santé psychosociale des enseignant-e-s	34
D.3 Santé psychosociale des élèves	36
D.4 Mouvement et détente	38
D.5 Alimentation	40
D.6 Prévention des violences	42
D.7 Prévention des addictions	44
D.8 Santé sexuelle	46

D.6 Prévention des violences

Question clé pour les indicateurs :

À quoi reconnaissons-nous que notre école met systématiquement en œuvre le domaine de qualité « Prévention des violences » ?

		Etat des lieux				Priorité			
		1	2	3	4	1	2	3	4
Enseigner, apprendre et accompagner									
1.	Notre enseignement et nos offres d'accompagnement soutiennent les élèves dans le développement de compétences pour le domaine de la prévention des violences (par ex. : gestion et résolution des conflits, dialogue et coopération, prise en compte de la diversité et de l'égalité des droits, capacité de réflexion sur la notion de pouvoir).								
2.	a. Dans notre école, des projets et activités adaptés à ce thème sont organisés de manière transversale et inter-disciplinaire.								
	b. Des opportunités d'apprentissage orienté vers l'action en situations réelles sont créées.								
3.	Des ressources pédagogiques éprouvées et faciles à utiliser autour de la prévention des violences (par ex. : prévention du harcèlement/cyber-harcèlement/des violences sexuelles, droits des enfants et des jeunes, communication non-violente, pleine conscience, paix globale)								
	a. sont à disposition.								
	b. sont utilisées.								
4.	a. Des enseignant-e-s et/ou autres membres du personnel d'encadrement s'occupent spécifiquement des questions liées à la prévention des violences et se forment en conséquence.								
	b. Le transfert de connaissances s'effectue à travers toute l'équipe de l'école.								
5.	Pour des problématiques spécifiques (par ex. : harcèlement, violences sexuelles, discrimination), nous consultons des spécialistes externes.								

EVALUATION: Etat des lieux 1) jamais 2) rarement 3) souvent 4) presque toujours Priorité 1) faible 2) moyenne 3) haute 4) très haute



D.6 Prévention des violences

Question clé pour les indicateurs :

À quoi reconnaissons-nous que notre école met systématiquement en œuvre le domaine de qualité « Prévention des violences » ?

		Etat des lieux				Priorité			
		1	2	3	4	1	2	3	4
L'école comme lieu d'apprentissage, de travail et de vie									
6.	a. Notre équipe aborde régulièrement le sujet, discute et élabore conjointement des règles pour traiter les conflits, les agressions et le harcèlement, et adopte une position commune à l'interne comme à l'externe.								
	b. Cette position est largement soutenue par les parents.								
	c. L'équipe de l'école met en œuvre la position commune de manière cohérente.								
7.	a. Notre école fonde la conception des offres de prévention des violences sur les recommandations du programme national « Jeunes et médias » et/ou des centres de prévention des violences (par ex. : service interne de contact et de conseil, charte du vivre ensemble, méthode de la préoccupation partagée, programmes de communication non-violente).								
	b. Les élèves sont impliqués activement pour qu'ils agissent de manière co-responsable.								
8.	L'équipe scolaire veille à ce qu'une communication respectueuse et une gestion non-violente des conflits prévalent dans le cadre du quotidien scolaire ainsi que lors d'événements communs.								
9.	Dans le cadre de la coopération avec les parents, on trouve un terrain d'entente assurant								
	a. une compréhension commune sur la façon de gérer les conflits.								
	b. une façon non-violente de gérer les conflits.								
10.	Notre école agit dans la commune comme un lien avec l'animation socio-culturelle jeunesse et les offres externes de prévention des violences.								

EVALUATION: Etat des lieux 1) jamais 2) rarement 3) souvent 4) presque toujours Priorité 1) faible 2) moyenne 3) haute 4) très haute

Liens étroits avec les modules suivants : ↗ **A.1 Participation** ↗ **A.2 Empowerment** ↗ **C.4 Diversité** ↗ **C.5 Genre et égalité**

Informations complémentaires dans le domaine de l'EDD et de la promotion de la santé :

↗ [Prévention des violences](#) ↗ [Diversité et compréhension interculturelle \(Site internet du Réseau d'écoles21\)](#)